L'EMPLOI DU TEMPS de Corinne (8 ans 1/2)

(banlieue est de Paris)

6 h 30 : Elle est réveillée par la mère. La mère la coiffe avant de partir à son travail (proche de la maison) qui commence à 7 h.

7 h : Le père la conduit chez une nourrice, dans le même immeuble (H.L.M.).

7 h à 8 h : Corinne reste assise sur une chaise. D'autres enfants arrivent peu à peu.

8 h 15 : La nourrice emmène tous les enfants conduire certains à l'école privée (où la rentrée est à 8 h 30).

8 h 30 - 8 h 45 : La nourrice fait ses courses, les enfants qui restent l'attendent à la porte des magasins.

8 h 45 à 16 h 30 : Corinne est à l'école, mange à la cantine (sa maman qui a une longue coupure à midi déjeune à la maison).

16 h 30 : Corinne attend la nourrice qui revient de l'école privée.

16 h 45 - 17 h 30 : Corinne attend son père chez la nourrice.

17 h 30 - 19 h : Le père s'occupe de sa fille (travail scolaire, toilette, repas).

19 h 45 : Coucher. La mère rentre après 20 heures.

Exception : LE MERCREDI

Depuis peu, Corinne est assez grande pour ne pas être astreinte à l'horaire habituel. Elle s'éveille seule entre 9 et 10 h et se rend seule chez la nourrice.

A midi, elle mange avec sa maman.

Chez la nourrice, il y a environ 10 enfants dans l'appartement.

Quand ils se promènent, c'est en rang par deux.

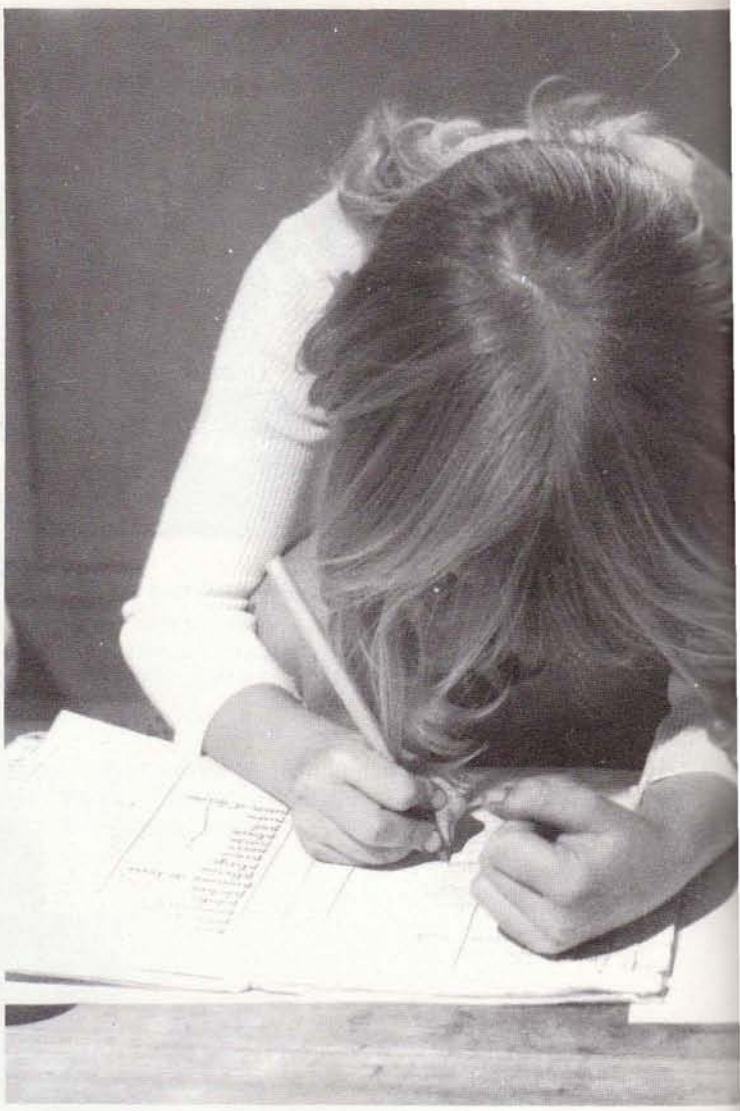

L'EMPLOI DU TEMPS de Bruno (8 ans)

(banlieue est de Paris)

7 h : Lever.

7 h 45 - 8 h : Maman le laisse dans un café où elle boit son café noir si elle n'est pas en retard.

8 h 20 : Départ pour l'école.

8 h 30 : Bruno arrive trop tôt devant l'école, joue aux billes sur le parking.

8 h 45 - 18 h : Ecole, cantine, étude.

18 h : Fait les commissions avec maman.

20 h 30 : Coucher.

Le mercredi

Même emploi du temps, l'école étant remplacée par le centre de loisirs municipal de 8 h 30 à 17 h 30.

Vacances :

A part le mois d'août qu'il passe avec ses parents, Bruno passe toutes ses journées au centre de loisirs (8 h 30 - 17 h 30) pendant les congés de Toussaint, Noël, février, printemps, juillet, septembre.

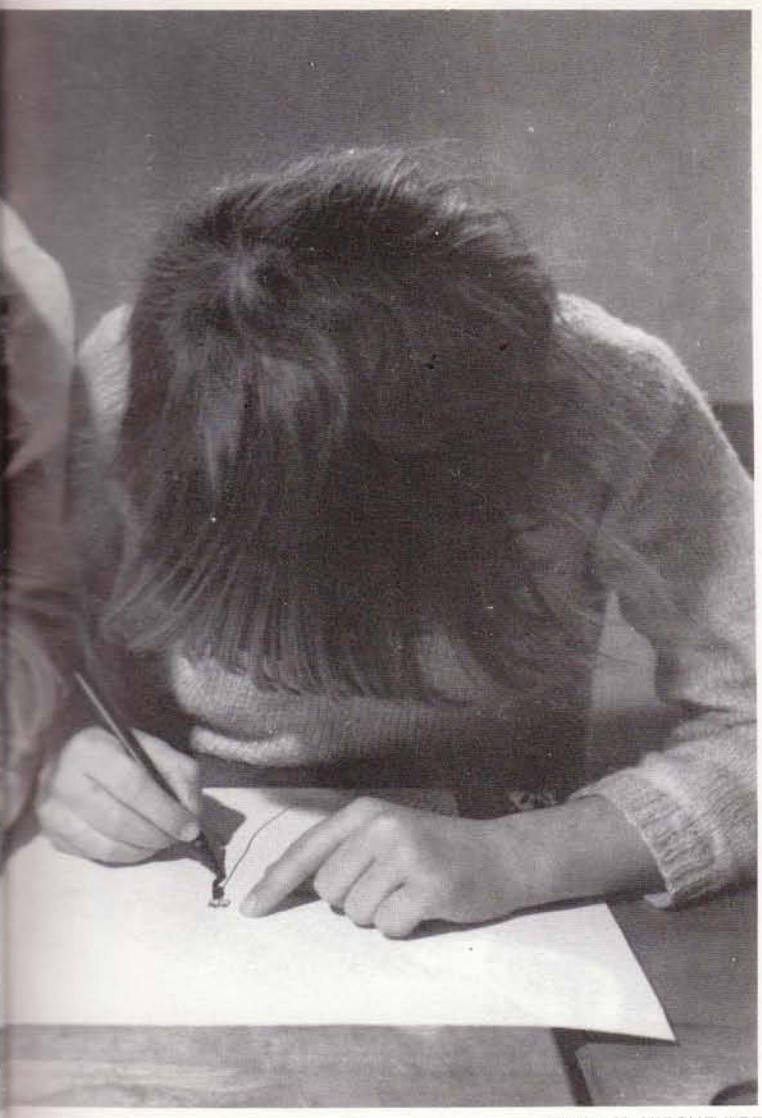

Photos X. NICQUEVERT

L'EMPLOI DU TEMPS DE MARIANNE (10 ans) (banlieue parisienne)

LUNDI
8 h 30 - 16 h 30 classe
16 h 30 - 17 h 00 corrective
17 h 00 - 18 h 00 étude
18 h 30 - 20 h 30 solfège

MARDI
8 h 30 - 16 h 30 classe
16 h 30 - 18 h 00 étude
18 h 30 - 20 h 30 jeux de groupe

MERCREDI
9 h 00 - 10 h 30 bibliothèque
10 h 30 - 12 h 00 travaux manuels au centre social
13 h 30 - 15 h 00 jeux libres avec des camarades
15 h 30 - 16 h 00 répétition de flûte
17 h 00 - 18 h 30 cours de flûte

JEUDI
8 h 30 - 16 h 30 classe
16 h 30 - 18 h 00 étude

VENDREDI
8 h 30 - 16 h 30 classe
16 h 30 - 17 h 00 corrective
17 h 00 - 18 h 00 étude
18 h 30 - 20 h 00 flûte

SAMEDI
8 h 30 - 11 h 30 classe
17 h 00 - 19 h 00 piscine (accompagnée de la mère)
sortie en groupe d'enfants jusqu'au dimanche soir

REMARQUE
Le temps de jeux libres est d'une heure et demie le mercredi, deux moments ne sont pas encore encadrés le jeudi soir et le samedi après-midi. Mais pour combien de temps ?
La multiplication de ces activités encadrées est-elle le meilleur moment de faire accéder à la responsabilité ?